

RESUMES DES TRAITES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les résumés disponibles ci-après sont destinés à répondre à un besoin de nature éminemment pratique : mettre à la disposition du grand public des descriptions concises des traités du Conseil de l'Europe. Les résumés sont nécessairement brefs et ne peuvent donner qu'un premier aperçu du contenu des traités.

Domaine juridique : **PROCÉDURE JUDICIAIRE**

Convention européenne sur la computation des délais ([STE n° 76](#)), ouverte à la signature, à Bâle, le 16 mai 1972.

Entrée en vigueur : 28 avril 1983.

Cette Convention vise à assurer que les Parties emploient des méthodes uniformes de calcul des délais aussi bien dans le domaine interne que dans le domaine international.

Les règles énoncées s'appliquent aux délais fixés par la loi, par une autorité judiciaire ou administrative, par un organe d'arbitrage ou par les parties à un contrat.